



Conseil d'établissement de l'école Victor-Rousselot

Procès-verbal de la réunion du mercredi 17 janvier 2024 en virtuel) – report de la séance du 23 novembre (grève)

1) Ouverture (présences et quorum)

Présences : Isabelle Guérin (directrice), Julien Lafontaine (parent), Liah Fereydoonzad (parent), Chantal Gagnon (parent), Élise Letarte-Lavoie (parent substitut), Angela Oliynyk (psychoéducatrice), Caroline Lanthier (SDG), Valérie Bilodeau (Scientifines), Sophie Roberge (enseignante)

Absences : Sarah Neveu, Ève Larochelle

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M.Lafontaine, adopté à l'unanimité.

3) Rappel des règles de régie interne (10 mins)

La direction insiste sur le Point 10.7 Prise de parole

Un membre ajoute que c'est de notre responsabilité de prendre connaissance de la régie interne et de s'assurer qu'elle soit respectée. C'est le rôle de la présidence d'intervenir si ce n'est pas le cas.

4) Nominations (10 mins)

4.1 Nouveau membre parent

Mme Fereydoonzad propose Élise Letarte-Lavoie comme nouveau membre parent. Elle accepte jusqu'à la fin de l'année scolaire.

4.2 Présidence

Pas de proposition pour présidence. La directrice va nous revenir sur la marche à suivre dans cette situation.

5) Adoption et suivi du procès-verbal du 3 octobre 2023 (5 mins)

Adopté à majorité

Suivis :

- L'adresse courriel du CÉ a été réinitialisée en novembre mais étant donné la démission de M. Boisclair en octobre, il n'y a personne d'attribué à cette adresse présentement.
- Enregistrement audio des rencontres : le services juridiques du CSSDM ne recommandent pas. C'est le procès verbal qui compte. Si enregistrement, il est utilisé par la secrétaire seulement et détruit tout de suite après la rédaction.
- 5.1 Haut taux absentéisme et roulement de personnel
Ce n'est pas un objet de discussion/décision du CÉ, c'est une question de ressources humaines, mais la direction va quand-même en informer le CÉ à chaque rencontre.
- Mesure alimentaire : 162 subventionnés 1\$ par jour et 4 non-subventionnés 5\$ par jour donc environ 64% de nos élèves.
Point 11. Les budgets de perfectionnement et de fonctionnement du CÉ ne peuvent être combinés.

6) Parole au public

Pas d'intervention

- 7) Surplus et déficits 22-23 (10 mins)
Document a été présenté par la direction. La question est posée sur le rôle du CÉ par rapport aux budgets. Il peut proposer des changements et/ou l'adopter directement.
- 8) Suivi du budget 23-24 (10 mins)
- Étant donné que les tables de ping-pong n'ont pas été achetées en 22-23,. Le CÉ réitère l'utilisation du budget fond 4 pour l'achat de tables de ping-pong pour les élèves de l'école. Accepté à l'unanimité. Un transfert de fonds sera fait en fin d'année.
 - Budget des études dirigées n'est pas utilisé parce que le personnel s'occupe des élèves qui sont touchés par la grève des chauffeurs d'autobus.
 - Budget a été présenté
- 9) Planification éducation à la sexualité et COSP (à *approuver*) (10 mins)
- Tableau éducation à la sexualité a été présenté mais pas encore approuvé car le document n'a pas été envoyé à l'avance.
 - Même chose pour COSP.
 - Point à reporter
- 10) Critères de sélection des directions (sous-comité) (15 mins)
- Un sous-comité pourrait se réunir et formuler une proposition. Julien et Caroline se proposent pour faire partie du comité. Leur travail sera présenté au prochain CÉ.
- 11) PTRDI et actes d'établissement (plan triennal de répartition des immeubles) (15 mins)
- Les documents sont présentés. Le CÉ confirme que les informations correspondent à la réalité. Une résolution sera présentée concernant la nécessité de cloisonner les locaux à aire ouverte (11) et de mieux insonoriser les locaux fermés. Il sera présenté à la prochaine séance pour son adoption. Des membres expriment que la visite de la direction générale n'a pas fait avancer les choses. Proposition de l'inviter à nouveau pour que les membres puissent lui poser des questions. Proposition de réduire le nombre de locaux réellement utilisables.
- 12) Directive concernant l'utilisation des appareils électroniques personnels des élèves à l'école (10 mins)
- Proposition de l'équipe-école a été présentée aux membres. Les membres sont d'accord. L'idée est amenée que l'information pourrait être partagée en mettant à jour le code de vie sur le padlet (et dans l'agenda pour l'an prochain) et en envoyant un courriel à tous les parents. Feuille dans l'agenda et enseignants font le message aux élèves (3^e cycle et accueil).
- 13) Points d'information
- 13.1 Direction (15 mins)
- cloisonnement des murs : les démarches se poursuivent.
 - parascolaire : fondation Laurent Duvernay-Tardif fera des activités arts et sports les mercredi midi pour les 5^e et 6^e. Engagement de 3 ans. Don de la caisse populaire du Sud-Ouest permet les activités de M. Stéphane enseignant d'éducation physique pour les 1^{ère} à 6^e.
 - communications bilingues ne sont pas possibles à cause de la loi sur les institutions francophones sauf lorsque la sécurité des élèves est en jeu.
 - MBL présente lors du salon des exposants, pas d'autorisation du CÉ nécessaire. Liste des organismes a été reçue à la dernière minute mais l'information sera partagée plus tôt l'an prochain dans la mesure du possible.
 - parc des cordonniers sera réaménagé.
 - portes ouvertes le 23 janvier de 14h30 à 18h30.
 - clôture du parc-école a été installée, mousquetons avec chaîne sera un incitatif supplémentaire pour empêcher les gens de rentrer lorsque les enfants sont dehors. Est-ce que les deux portes sont nécessaires?

- Mme Gagnon veut informer qu'elle a reçu une mise en demeure de la part du CSSDM en lien avec la Maison Benoit Labre. La direction rappelle qu'il ne s'agit pas d'un sujet pour le CÉ. Elle explique tout de même que les gens peuvent s'exprimer sans risque en leur nom personnel, mais il faut être prudent lorsque l'on parle au nom d'une instance comme l'OPP ou le CÉ.
- enseignante 2 jours de Sabrina a quitté et a été remplacée par Mme Cécile.
- Mme Clara (orthophoniste) a quitté pour congé de maternité en décembre. Une agente de correction du langage venant d'une clinique privée sera là à temps plein et possiblement une autre à 2 jours.
- absence pour durée indéterminée de Berline TES.
- enseignant de musique a quitté durant la grève et a été remplacé par Mme Frédérique.
- groupe 241 enseignante en retrait préventif a été remplacée par Adrien.
- plan de rattrapage : beaucoup de membres du personnel se sont portés volontaires pour faire du tutorat et soutien dans les classes. Plan sera envoyé aux parents.

13.2 Personnel enseignant (10 mins) Pas d'intervention

13.3 Service de garde (5 mins)
26 janv culture 23 fév plein air 11 mars une minute pour gagner sondage semaine de relâche peu de parents intéressés pour l'instant. Qu'est-ce que les membres pensent de l'activité Katag? Les membres sont d'accord tant que c'est sécuritaire et que les limites sont claires.

13.4 Communauté (5 mins)
- Présentation de Valérie Bilodeau et de l'organisme des Scientifines. Désir de participer au plan de rattrapage. Semaine de relâche sera occupée. Expo-sciences aura lieu à l'école cette année. Projet danse-science faire des chorégraphies à partir de connaissances sur les éléments. Journée de persévérance scolaire, des anciens jeunes du quartier qui ont réussi témoigneront le 12 février.

13.5 Comité Bon voisinage (10 mins)
- que ce soit plus tôt à l'ODJ pour avoir plus de temps étant donné l'inquiétude de plusieurs parents.
- 6 parents au début, puis 2. D'autres personnes de l'école pourraient se joindre. Atmosphère très convivial, beaucoup d'inclusivité. M.Lafontaine est disponible pour répondre à toutes questions
- les infos doivent être communiquées : procès verbal sera diffusé de quelle façon? M. Lafontaine fera les démarches auprès du comité.

14) Projet éducatif (10 mins)
Reporté

15) OPP (15 mins)
Sera envoyé par courriel

16) Budget CÉ (perfectionnement et fonctionnement) (5 mins)
Reporté

17) Varia
M. Lafontaine propose une réunion supplémentaire du CÉ. Il y aura un sondage pour trouver la date.

18) Clôture de la réunion

Fin 21h23



Signature présidence

Signature direction